phe, 212 ; Liagre Julien, 359 ; Locufier Edmond, 75 ; Loncle Georges, 282 ; Loridant Achille, 62 ; Lorthioix Jules, 30 ; Macaigne Elége, 166 ; Maguin Jean, 1 ; Mangin Charles, 177 ; Mansart Arthur, 372.

Marais Arthur, 190 ; Marcelly Victor, 252 ; Marcy Charles, 344 ; Marez Henri, 407 ; Margry Auguste, 340 ; Marie Désiré, 223 ; Marie Louis, 403 ; Marissal Charles, 89 ; Masqueller Jules, 148 ; Mathon Jean-Baptiste, 341 ; Matyn Louis, 188 ; Mayer Charles, 257 ; Mau Alphonse, 51 ; Ménard Jean Baptiste, 208 ; Mesciet Eliodore, 169 ; Meseiet Jean-Baptiste, 164.

Mercier Désiré, 184 ; Messant Ernest, 88 ; Meyer Henri, 116 ; Michaux Charles, 155 ; Milecamp Alfred, 83 ; Millescamps Louis, 178 ; Millyé Gustave, 100 ; Milot Alfred, 69 ; Moine Florimond, 202 ; Monbel Charles, 160 ; Monet Henri, 93 ; Montens Charles, 226 ; Moreels Alphonse, 22 ; Mortier Henri, 52 ; Motte Henri, 376, Mullier Henri 179.

Neirinck Louis, 68 ; Nieuiat Charles, 172 ; Noquet Alfred, 153 ; Nutte Florimond, 119 ; Nys Paul, 41 ; Nys Jules, 246 ; Obled Auguste, 409 ; Olivier Henri, 380 ; Osson Gustave, 125 ; Ottevas, Léonard, 398 ; Parez Jules, 186 ; Pauchant Charles, 101 ; Pauchant Alphonse, 87 ; Pavot Edmond, 107 ; Petit Charles, 91 ; Petitberghien Eugène, 6.

Piat Emile, 31 ; Pilot Georges, 233 ; Plateau Martin, 38 ; Plateaux Henri, 255 ; Poignie Pierre, 176 ; Poissonnier Julien, 120 ; Pollet Gustave, 152 ; Pollet Prosper, 204 ; Pollet Louis, 334 ; Porta Albert, 8 ; Possemiers Jean-Baptiste, 339 ; Pottier Alfred, 316 ; Poulain Henri, 401 ; Prévost Henri, 73 ; Prévost Florimond, 151 ; Pruvost Richard, 228 ; Prouvost Edouard, 5 ; Prouvost Henri, 405 ; Prouvost Claudius, 159 ; Quidez Louis, 72 ; Retur Honoré, 82 ; Roland Victor, 104 ; Rouillard, 239.

Samaille Jules, 404 ; Samain Arthur, 117 ; Samson Charles, 379 ; Sarrazin Paul, 23 ; Scalbert Pierre, 59 ; Scherpereel Pierre, 371 ; Scolinck Henri, 209 ; Secret Anatole, 111 ; Ségard Henri, 65 ; Selisse Louis, 77 ; Sirejacob Dominique, 122 ; Six Joseph, 171 ; Six Augustin, 163 ; Smits Albert, 51 ; Soyer Henri, 311 ; Squelbut Gustave, 154 ; Stalberger Jules, 156 ; Stermann Edouard, 175 ; Stoly Casimir, 180 ; Thémont Louis, 181 ; Thilier Emile, 99 ; Trachez Ferdinand, 129 ; Tricot Jules, 183 ; Vandenabeele Théodore, 131 ; Vandenberghe Louis, 206.

Vandepeute Georges, 37 ; Vanderdonckt Augustin, 34 ; Vandevel Alfred, 333 ; Vangrevelynghe Aimé, 205 ; Vanhelsland Théodore, 240 ; Van Hoecke Liévin, 355 ; Vanmeldert Louis, 138 ; Vanoverberghe Germain, 97 ; Verbeke Léopold, 56 ; Verbeke Jules, 49 ; Vebeke Jean-Baptiste, 354 ; Verbrughe Henri, 57 ; Verdonck Léon, 267 ; Verguchten Arthur, 85 ; Verstraevel Rémi, 394 ; Viaene Edouard, 48.

Vigez Pierre, 80 ; Vignoble Henri, 157 ; Vilette Gustave, 28 ; Wacrenier Louis, 39 ; Valrant Charles, 200 ; Wardavoir Eleuthère, 58 ; Willig Pierre, 368 ; Wilfart Henri, 94 ; Wittebole Arthur, 27 ; Brice Henri, 174 ; Baron Casiodore, 158 ; Debaudringhien Emile, 103.

Notre Chambre de commerce a réclamé avec des instances nouvelles une amélioration dans le service de distribution de la poste aux lettres.

M. le ministre vient d'informer la Chambre que, prenant ses réclamations en considération, il a prescrit des mesures pour qu'à partir du premier février, la distribution du matin se fasse beaucoup plus tôt dans tous les quartiers de la ville.

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans la séance de jeudi dans le scrutin sur le dernier paragraphe du projet de la commission auquel s'opposait le ministère.

Ont voté pour : MM. Brame, Legrand (de Valenciennes), de Marcère, des Rotours, tous les autres représentants du Nord ont voté contre le paragraphe soumis au scrutin.

Si nous en croyons un renseignement qui nous est adressé par un de nos correspondants de Paris, on parlerait de M. de Marcère, député du Nord, comme ministre de l'intérieur du futur cabinet.

La prochaine session du Conseil général s'ouvrira le lundi 17 avril.

Par décret inséré au *Bulletin des Lois*, sont approuvés les travaux ci-après à exécuter sur l'ancien réseau de la Compagnie du chemin de fer du Nord :

Installation de candélabres à gaz et construction d'un escalier d'accès aux ateliers du dépôt à la gare de Fives.

Construction d'un portique en maçonnerie à la station de Croix-Wasquehal.

Agrandissement du bâtiment des voyageurs de la station de Pont-de-la-Deûle.

Construction d'un nouvel atelier de visiteurs et installations d'appareils d'éclairage au gaz à la gare de Somain.

Installation d'une guérite pour les pointeurs, et agrandissement de la lampisterie à la gare de Valenciennes.

Pose de voies, construction et modification de bâtiments à la gare d'Hazebrouck.

Pose d'une voie de garage et construction d'un urinoir à la station de Baisieux.

Allongement de la voie de la halle, établissement d'une jonction de voies et substitution de 4 m. 20 c. à une plaque de 3 m. 40 c. à la station du Cateau.

Etablissement d'une voie de ceinture, de deux plaques tournantes et exécution de travaux accessoires à la gare d'Hautmont.

Travaux de voie à exécuter dans la gare de Maubeuge.

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES. — Voici les corps pour lesquels les engagements volontaires sont ouverts en ce moment :

1° Les 144 régiments de ligne ;
2° Les 30 bataillons de chasseurs à pieds ;
3° Les 4 régiments de zouaves ;
4° Les 3 régiments de tirailleurs algériens ;
5° Le régiment des Pompiers de Paris ;
6° Les 12 régiments de cuirassiers ;
7° Les régiments de dragons du 1er au 25e ;
8° Les chasseurs à cheval, du 1er au 20e ;
9° Les 12 régiments de hussards ;
10° Les quatre régiments de chasseurs d'Afrique ;
11° Les trois régiments de spahis ;
12° 38 régiments d'artillerie, y compris le train ;
13° 1er et 2e régiments d'artilleurs-pontonniers ;
14° 10 compagnies d'ouvriers d'artillerie ;
15° 1er et 8e compagnie d'artificiers ;
16° Les 4 régiments du génie ;
17° 1e, 2e, 3e et 4e compagnie d'ouvriers de chemin de fer ;
18° Les 20 escadrons du train des équipages ;
19° Les 20 sections de secrétaires d'Etat-Major et de recrutement.

Le père André était un brave homme, connu dans tout le quartier de Ste-Elisabeth où il vendait tous les jours le lait de son patron, M. Pierre Delannoy.

Depuis de longues années, chaque matin, à la même heure, les clients le voyaient s'arrêter à leur porte avec sa carriole et son âne. Ce matin, comme d'habitude, le père André faisait sa tournée. Arrivé devant la maison d'un des clients, M. Lorindan, il descendit de sa voiture, donna sa mesure de lait et dit à une demoiselle de la maison : —Il fait bien froid, ce matin.— Et, se frottant les mains, il remonta sur son siége.

A quelques mètres plus loin, maître Aliboron qui connaissait les clients, pour le moins aussi bien que le père André, s'arrêta court devant la maison de M. Gallois, boulanger, rue de Lannoy. Mais le maître ne descendit pas. Le client voyant le marchand de lait devant sa porte envoya le domestique chercher le liquide. Celle-ci alla jusqu'à la carriole, puis revint en criant : Le père André est mort.—Et, en effet, le pauvre homme était mort subitement au moment où son âne s'arrêtait de lui-même.

Un commencement d'incendie s'est déclaré à Mouveaux, lundi vers 11 heures du matin, dans une maison inhabitée appartenant à M. Désiré Gourmard, marchand épicier.

Quatre ou cinq marches de l'escalier ont été brûlées. Le feu a été promptement éteint.

Les dégâts occasionnés sont évalués à 600 francs.

On croit à la malveillance, car on ne s'explique guère qu'un incendie éclate dans une maison inhabitée.

Le bâtiment est assuré pour 1000 francs à la compagnie le *Nord*.

FUNÉRAILLES. — Avant-hier plus de 50 membres de la Société des Sauveteurs du Nord, étendard en tête, conduisaient à sa dernière demeure un de leur collègue, M. Maes, rue de Lannoy à Fives, décédé membre actif.

En tête de la députation on remarquait M. Dusautoir, premier vice-président, M. Lebon, capitaine-rapporteur près le Conseil de guerre, secrétaire général, et plusieurs membres du conseil d'administration de la Société. A la sortie du cimetière, M. Lebon a remercié très chaleureusement les membres présents de l'empressement qu'ils avaient mis à rendre un dernier hommage à M. Maes, dont le dévouement à la Société était connu de tous.

On annonce que par suite de la prolongation inexpliquée de l'absence de M. Lemaire, la justice a décidé d'instruire contre cet agent de change, de Lille.

On assure qu'un garçon épicier de l'Epicerie centrale, à Lille, et un employé de la manufacture des tabacs, auraient gagné chacun un lot de 10,000 francs à la loterie algérienne.

La cour d'assises de la Marne vient de condamner pour faux, à six ans de prison et à cinq ans de surveillance, un nommé Colin, Claude-Charles, né à Nancy, (Meurthe-et-Moselle), le 28 septembre 1860, ouvrier typographe, demeurant à Lille, rue des Suaires.

Colin, recherché par la justice à Saint-Quentin, s'était réfugié à Reims, où il vivait de détournements et de faux.

LA TEMPÉRATURE. — Le temps s'est remis au beau et depuis deux jours la température baisse et il gèle.

Hier, le soleil à luit et la nuit, il a fait un magnifique clair de lune, le premier de l'année 1882. Le froid, une gelée bien sage et bien saine, est venu. Puisse-t-il purifier l'atmosphère et chasser au loin les germes des maladies épidémiques dont on commençait à parler un peu partout.

C'était plaisir, hier soir, de voir l'activité de la circulation dans nos rues. Il semblait qu'on respirait mieux et c'était vrai d'ailleurs.

Les gens à almanachs faisaient remarquer aussi que c'était le premier quartier qui nous valait cette bonne aubaine de la seule belle soirée que nous ayons encore eue cette année-ci. Espérons quelle ne sera pas la dernière.

Douai. — M. Léon Michel, professeur agrégé à la Faculté de droit de Douai, vient d'être nommé agrégé à la Faculté de droit de Paris.

Marquise. — Lundi matin, vers sept heures, M. Portois, mineur et cabaretier, à Rety, allait verser de l'essence minérale dans la lampe de l'estaminet, lorsque la bouteille, mal assurée dans ses mains, déversa une partie de l'huile sur le sol et y prit feu par suite du contact de la lampe qui s'était renversée.

M. Portois voulut d'abord enlever la lampe, puis la bouteille à essence, mais les flammes lui brûlaient les mains. Une explosion se produisit et toute la salle fut immédiatement en feu.

M. Portois prit la fuite et appela des secours qui efficacement dirigés, eurent pour résultat de ne laisser détruire que le mobilier.

Perte, assurée, 12,000 fr.

Auxi-le-Château. — La femme Lucas-Morel, marchande de grains dans cette ville, avait confié son fils âgé de 3 ans à sa voisine Louise Toulet pour le surveiller pendant qu'elle allait faire son marché. A son retour elle trouva le pauvre petit être abominablement brulé. Il était tombé dans un chaudron d'eau bouillante. Le malheureux enfant a succombé avant-hier, après trois jours de souffrances.

La mère est folle de douleur.

Arras. — Mercredi dernier, une vache appartenant à M. Ernest Vermelle, cultivateur, a mis bas un veau tout à fait phénoménal.

Le monstre, car c'était un véritable monstre, avait huit pattes parfaitement développées et deux trains postérieurs bien distincts, c'est-à-dire deux croupes et deux queues. Les deux trains postérieurs se réunissaient au niveau de la poitrine pour former alors un seul tronc qui offrait de chaque côté deux membres antérieurs et qui se prolongeait par un cou et une tête uniques.

Carnières. — On écrit de cette commune :

« Mercredi, le facteur Cambray, faisant le service des dépêches de Carnières à la gare de Catteniéres, a été attaqué, en route, par deux individus qui lui ont demandé sa bourse.

» Le facteur tira de sa poche un pistolet et fit feu. Effrayés, les voleurs prirent la fuite.

» Cent mètres plus loin, deux autres individus se présentèrent devant le courageux facteur qui tira de nouveau son pistolet et fit feu sur les malfaiteurs qui, comme les premiers, s'empressèrent de fuir.

» Tout le monde, ici, est d'accord pour rendre hommage au facteur Cambray, aussi espère-t-on que l'administration des postes accordera une récompense à ce père de famille, dont la conduite a été si belle et si courageuse. »

Wavrin. — Un journal du département annonce que les employés de l'administration des taxes viennent de constater un manquement de 28,000 feuilles dans le contingent que doit fournir un planteur de cette localité.

On se demande où sont passées ces feuilles qui représentent environ 700 kilogrammes de tabac.

Il paraît que le planteur est fort embarrassé de le dire ; pourtant, il doit le savoir, — d'autant plus, ajoute-t-on, qu'il ne s'est jamais plaint qu'on lui en ait volé.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 25 JANVIER. — Joseph Thery, rue de Courtrai. — Jean Mabieu, rue des Longues-Haies, cour Bettenot, 3. — Reptha Bonte, rue Ste-Elisabeth, 35. — Gustave Herchuez, rue de Tourcoing, maisons Desrumeaux, aux 4 Fonts. — Ernest Lampe, rue Fourcroy, 5. — Jeanne Braem, rue des Longues-Haies, 221. — Marie Vansteenkiste, rue de l'Hommelet, 3, cour Ferret. — Clara Truffaut, rue de l'Hommelet, impasse Vernay. — Germaine Willems, rue de l'Ermitage, 41. — Maurice Selosse, rue Daulenon, 115. — Paul Dujardin, à la Potennerie, maisons Lefebvre, 92. — Elise Vanlerberghe, rue Montesquieu, 17. — Gabrielle Derousseaux, rue d'Isly, 3. — Fidéline Bouvry, rue de Mouveaux, cour du Lapin noir. — César Meuris, rue des Longues-Haies, cour Watteau, 1.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 26 JANVIER. — Charlotte Pouilly, 71 ans, rentière, rue de Soubise prolongée. — Thérèse Stroschneider, 78 ans, ménagère, rue de la Redoute, 70. — Edouard Balcaen, 15 ans, tisserand, rue de Condé. — Laure Houttemonne, 29 ans, piqurière, rue de l'Ermitage, cour Billot, 9.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille POTTIER-GILLEMAN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JULES POTTIER, décédé à Leers-Nord, le 27 Janvier 1882, à l'âge de 10 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 30 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Leers-Nord. —L'assemblée à la maison mortuaire, à 9 heures.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 31 janvier 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LÉON-LOUIS-JEAN-CHARLES SCRÉPEL, époux de Dame VICTORINE DELERUE, décédé à Roubaix, le 3 janvier 1879, à l'âge de quarante ans et six mois.—Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église de Croix, le lundi 30 janvier 1882, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame ROSALIE GONS, épouse de Monsieur FLORIMOND DUHAYON, décédée à Croix, le 25 janvier 1881, à l'âge de 68 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique

Chambre des représentants. — *Séance du 26 janvier.* — M. Malou déclare qu'il retire l'amendement voté hier. La Chambre décide donc le retrait de cet amendement.

La Chambre adopte ensuite, par 86 voix contre dix, l'ensemble du projet de loi approuvant le traité de commerce conclu avec la France.

Le projet de loi relatif à une convention concernant la navigation ainsi que celle concernant la propriété littéraire, conventions conclues avec la France, sont ensuite adoptées à l'unanimité.

Bruxelles. — Nous avons parlé, il y a quelques jours, du tableau, *La peste de Tournai*, qu'achève en ce moment M. Gallait. L'illustre peintre donne les derniers coups de pinceau à sa toile dans le salon carré du Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles. Cette toile est immense et compte six mètres sur neuf, c'est-à-dire cinquante-quatre mètres-carrés.

La Hulpe. — UN TRAIN INCENDIÉ. — Un accident, qui ne compte probablement aucun précédent, s'est produit dans la gare de La Hulpe :

Un train de marchandises qui arrivait à toute vitesse rencontra en chemin un train de voyageurs en formation dans la gare. Le choc fut si violent que la locomotive du train de marchandises fut jetée en debors de la voie et les flammes de son foyer se communiquèrent en un instant au fourgon de tête. Par malheur, on ne disposait à la gare d'aucun moyen de secours et on dut se borner à sauver quelques marchandises et à détacher les wagons de queue du train, que les flammes n'avaient pas encore atteints. Les pertes sont immenses. Un seul employé, un serre-frein, est assez grièvement blessé.

La catastrophe d'Angleur. — On nous télégraphie de Liége, 26, onze heures du soir.

« Le malheur est encore plus grand qu'on ne le croyait. Le nombre des victimes est de 11. Heureusement, pour la plupart les brûlures sont peu graves ; mais cinq des infortunés travailleurs ont été si fortement atteints qu'ils auront probablement succombé au moment où vous publierez mon télégramme.

» L'accident s'est produit par une déchirure de la cornue ; le métal en ébullition qu'elle contenait s'est répandu sur le sol. A ce contact, il y eut une explosion terrible et les matières brûlantes furent projetées sur les ouvriers qui se trouvaient à proximité.

» Angleur, lieu de la catastrophe est un village situé à une demi-lieu de Liége. Les aciéries forment la principale usine de cette localité.»

FAITS DIVERS

—M. Paul Bert, ministre de l'Instruction publique et des cultes, vient d'adresser aux recteurs une circulaire dans le but de connaître la situation des maîtres d'études des lycées et colléges, et d'y apporter les améliorations désirées. A cet effet, il y aura des réunions de maîtres répétiteurs durant la première quinzaine de février.

Les vœux exprimés par ces assemblées devront être adressés à l'administration centrale de l'Instruction publique.

— Encore une victime de la Bourse.

M. R...., comptable à Lyon, demeurant aux Brotteaux, à la suite de spéculations malheureuses avait perdu sa fortune et se trouvait complètement ruiné.

Avant-hier, désespéré du sombre avenir qui s'ouvrait devant lui, il s'est rendu dans la propriété de son beau-père, à Sainte-Foy-lez-Lyon, et s'est précipité du deuxième étage sur le sol.

Dans sa chute, il s'est fracturé le crâne. La mort a été instantanée.

— Mlle Louise Michel ayant purgé sa condamnation à quinze jours de prison, a été remise en liberté mardi. Deux de ses amies, Mme Ferré et Biras, étaient venues la chercher à Saint-Lazare et l'ont conduite en fiacre à son domicile, boulevard Ornano.

— Nous avons annoncé que le match de billard entre Slosson et Vignaux commencerait le 30 janvier prochain pour se terminer le 4 février.

Nous apprenons aujourd'hui l'arrivée à Paris d'un New-Yorkais, M. Jacob Schaefer, venu spécialement pour se mesurer avec Vignaux. Si ce dernier accepte, chacun des deux concurrents mettrait 5,000 francs comme enjeu, et l'on jouerait le championnat. M. Jacob Schaefer offre, en outre, à M. Vignaux de lui fournir un billard pour l'entraîner.

Décidément, c'est à qui s'efforcera, parmi les amateurs américains, de *tomber* Vignaux.

— LL. AA. RR. le prince de Galles et le duc de Cambridge, et une nombreuse compagnie de *sportsmen* appartenant à la noblesse anglaise, chassent cette semaine à Brattinghamthorpe, résidence de M. Sykes, un mauvais plaisant a fait insérer une annonce par laquelle M. Sykes demandait des faisans et des perdrix dont il avait besoin pour fournir ses gîtes ! Cela a fait beaucoup rire, parce que M. Sykes, sans réfléchir, a fait publier un autre avis par lequel son avoué offrait une récompense pour la découverte de l'auteur de cette annonce.

— Un incendie vient de détruire deux filatures à Pont-Authon (Eure). Les pertes sont considérables.

— Cinquante-cinq prisonniers arabes ont quitté l'île Sainte-Marguerite aujourd'hui à 3 heures et ont été conduits à la gare, sous l'escorte de quatre gendarmes pour prendre le train de cinq heures. Ces arabes vont être rapatrié.

— LA MORT D'UN GRENADIER DE LA VIEILLE GARDE. — On annonce la mort à Vigo (Espagne), de l'un des derniers débris de la garde impériale de Napoléon Ier, âgé de cent trois ans ; voici quelques détails sur ce centenaire :

Il était d'origine italienne et s'appelait Nicolas Granada.

Ainsi que beaucoup de ses compatriotes, Nicolas Granada fut incorporé dans l'armée française et fit la campagne d'Allemagne, prenant part aux célèbres batailles d'Austerlitz et d'Iéna.

Après avoir pris part à la campagne d'Espagne, il resta à Madrid, sous les ordres du général vicomte Abel Hugo, père de notre illustre poète et ami du roi Joseph.

Notre héros prit part à la campagne de Russie avec les troupes envoyées d'Espagne, assista à la bataille de la Moskowa, à l'incendie de Moscou et à la désastreuse retraite de Russie.

A la bataille de Leipzig, il tua sept Cosaques qui poursuivaient l'Empereur et fut blessé au passage du pont.

En 1813, il figura entre les vétérans qui se joignirent à l'Empereur au retour de l'île d'Elbe, et prit part à la bataille de Waterloo.

Il était chevalier de la Légion-d'Honneur, et l'Empereur Napoléon III lui offrit, à plusieurs reprises, sur sa cassette, une pension de 110 fr. par mois et l'entrée aux Invalides, mais le vieux soldat refusa, prétendant que ses affaires étaient assez prospères.

Il a été marié trois fois : il a eu vingt-huit enfants, dont la plupart sont déjà morts.

TIRAGE
DE LA
Loterie Franco-Algérienne
(Suite)

Lots de 500 francs : 2,018,929 — 477,559 — 4,315,226 — 3,940,359 — 1,069,837 — 2,537,722 — 3,623,801 — 3,515,859 — 4,157,707 — 4,887,036 — 1,097,807 — 4,602,552 — 3,768,618 — 1,224,020 — 3,994,216 — 2,129,083 — 2,691,083 — 2,599,700 — 2,384,820 — 4,202,882 — 3,455,948 — 2,826,213 — 875,724 — 4,258,785 — 240,720 — 1,414,818 — 4,268,231 — 393,476 — 256,680 — 188,331 — 4,418,810 — 3,237,908 — 1,096,189 — 764,095 — 1,169,415 — 3,405,650 — 3,223,254 — 2,558,728 — 2,486,261 — 341,657 — 4,200,228.

1,653,453 — 3,124,004 — 1,786,606 — 3,986,657 — 4,543,699 — 2,447,321 — 2,741,398 — 2,962,980 — 36,167 — 1,977,087 — 580,122 — 672,117 — 4,960,756 — 4,889,323 — 3,622,570 — 371,999 — 1,209,310 — 1,741,900 — 4,058,319 — 2,905,405 — 16,971 — 3,276,967 — 4,813,546 — 2,406,300 — 4,623,905 — 753,851 — 51,519 — 4,540,380 — 731,942 — 2,697,308 — 4,300,051 — 1,813,750 — 2,828,562 — 936,910 — 3,873,504 — 1,434,715 — 1,424,212 — 3,985,724 — 4,081,893 — 4,011,617 — 2,737,463 — 3,853,729 — 3,823,887 — 4,289,849 — 3,594,101 — 1,911,725 — 1,343,270 — 2,401,029 — 1,918,077 — 1,986,926 — 382,057 — 309,089 — 1,07 1,621.

4,411,458 — 4,302,475 — 3,667,775 — 2,578,814 — 2,453,844 — 1,640,094 — 2,821,922 — 241,790 — 1,455,955 — 4,229,070 — 4,723,556 — 3,862,087 — 2,920,584 — 466,058 — 1,427,783 — 115,795 — 839,632 — 582,679 — 4,724,416 — 4,302,756 — 1,470,289 — 4,650,009 — 8,178 — 3,298,816 — 1,103,675 — 2,643,891 — 1,669,731 — 1,870,505 — 210,535 — 4,965,643 — 1,954,201 — 2,018,811 — 1,385,156 — 633,832 — 291,652 — 3,720,051 — 787,157 — 3,487,617 — 3,226,563 — 2,875,595 — 913,079 — 3,323,773 — 204,029 — 4,043,522 — 1,981,962 — 994,350 — 3,369,997 — 3,769,957 — 1,828,631 — 3,663,734 — 631,781.

4,145,735 — 2,013,481 — 2,787,390 — 3,975,952 — 3,744,599 — 2,132,058 — 3,703,538 — 1,939,387 — 2,537,975 — 3,910,720 — 4,190,812 — 4,108,325 — 4,429,245 — 3,808,651 — 1,508,212 — 2,811,227 — 4,679,652 — 3,982,298 — 2,808,707 — 1,251,761 — 2,357,397 — 880,090 — 4,027,707 — 634,342 — 2,048,645 — 3,311,419 — 2,438,149 — 3,450,672 — 492,799 — 3,378,952 — 549,956 — 1,882,112 — 2,378,882 — 1,105,646 — 2,336,079 — 3,695,347 — 65,887 — 4,320,076 — 936,164 — 335,242 — 2,575,144 — 3,477,808 — 1,766,906 — 2,100,686 — 3,568,598 — 1,360,514 — 332,205 — 1,743,853 — 3,177,942 — 2,887,137 — 3,686,990 — 1,385,030 — 3,554,529 — 4,894,970 — 2,687,170 — 2,760,929.

3,124,776 — 194,232 — 1,723,361 — 1,138,121 — 1,612,241 — 623,262 — 906,085 — 3,065,843 — 3,384,630 — 1,131 — 2,242,060 — 2,310,624 — 386,332 — 1,782,742 — 1,707,322 — 251,300 — 4,515,931 — 1,457,688 — 518,272 — 4,721,620 — 3,383,406 — 1,143,326 — 412,573 — 3,621,242 — 2,947,250 — 4,889,699 — 2,878,205 — 4,567,599 — 287,115 — 3,491,271 — 3,236,841 — 2,349,516 — 667,506 — 4,386,118 — 3,626,746 — 457,746 — 331,719 — 82,404 — 3,913,944 — 3,795,794 — 397,039 — 731,989 — 3,849,879 — 3,570,640 — 4,113,500 — 1,772,815 — 1,235,874 — 3,726,300.

0,692,948 — 0,200,087 — 1,554,501 — 0,197,515 — 3,924,181 — 0,533,457 — 0,578,324 — 2,819,647 — 2,029,986 — 3,142,952 — 3,842,874 — 2,740,735 — 3,065,575 — 4,159,559 — 4,982,975 — 0,348,913 — 3,768,581 — 4,587,576 — 4,703,411 — 2,224,578 — 1,120,034 — 3,692,938 — 3,324,176 — 1,265,194 — 1,172,891 — 1,094,202 — 1,343,359 — 3,601,100 — 1,325,789 — 4,655,010 — 1,546,258 — 4,622,950 — 0,733,687 — 4,110,596 — 2,542,422 — 4,887,173 — 3,711,984 — 4,497,809 — 1,382,688 — 1,221,820 — 4,212,977 — 3,330,982.

1,494,500 — 4,708,895 — 3,906,102 — 4,062,635 — 1,582,358 — 2,760,929 — 3,124,116 — 0,194,282 — 1,723,361 — 1,138,121 — 3,432,209 — 3,912,627 — 3,877,999 — 0,941,395 — 1,612,241 — 3,633,283 — 0,906,085 — 3,065,843 — 3,384,630, — 0,001,131 — 2,242,060 — 2,310,624 — 0,386,332 — 1,782,742 — 1,707,322.

Les numéros gagnants devront être présentés au siège de la Commission, 13, rue Grange-Batelière,

Après vérification des billets, le montant en sera payé par un chèque sur la Banque de France.

Un journal annonce que le gros lot de 500,000 francs a été gagné conjointement par MM. Fernand de Gaugendries et le docteur Ledoux, demeurant tous deux à Bois-Colombes.

Ces messieurs avaient pris en commun 50 billets, parmi lesquels s'est trouvé le numéro gagnant.

D'autre part, l'*Agence Havas* nous télégraphie :

Le gros lot de la loterie Franco-Algérienne a été gagné par la Société Méridionale, à Marseille, association de dix ouvriers pour la fabrication des corps gras alimentaires.

TRIBUNAUX

Le procès Guiteau.

M. Scoville, avocat de Guiteau, prépare une requête tendant à recommencer le procès de son client.

Le tribunal entendra sa plaidoierie à ce sujet la semaine prochaine.

La cour de cassation a dans son audience d'aujourd'hui, rejeté le pourvoi de Barthelémy Anziani, condamé à la peine de mort, par arrêt de la cour d'assises du Rhône du 21 décembre pour assasinat.

Le tribunal de Troyes a dernièrement décidé que lorsque un cercle donne un bal par invitations personnelles, la Société des auteurs, éditeurs et compositeurs de musique n'a aucun droit à prétendre pour les morceaux exécutés par l'orchestre, la réunion devant être regardée comme privée.

NOUVELLES DU SOIR
Dépêches Télégraphiques
(Service particulier)

A l'Élysée

Paris, 26 janv. 11 h. 10 soir

Les ministres, les sous-secrétaires d'Etat, le président de la Chambre, les questeurs, dînent ce soir à l'Elysée.

La réception qui a suivi le premier grand dîner de l'Elysée a été fort animée et fort brillante, malgré les événements qui avaient marqué la journée.

Le dîner qui, à cause de l'heure tardive à laquelle avaient fini les débats de la Chambre, n'avait commencé que fort tard, s'est prolongé jusqu'à dix heures et demie.

Paris, 27 janvier.

MM. Léon Say et de Freycinet ont été appelés dit-on, hier soir à l'Elysée.

M. Grévy les aurait priés d'accepter la succession Gambetta.

On assure que le Président du Sénat et l'ex-ministre sont toujours absolument décidés à se récuser devant toutes les offres.

Il y avait soirée, hier, à l'Elysée.

M. Léon Say rencontrant M. Waldeck-Rousseau lui aurait dit, que la seule solution possible à la crise était la DISSOLUTION DE LA CHAMBRE.

Dans la presse

Paris, 27 janvier.

Plusieurs journaux regrettent que le ministère Gambetta soit tombé sur la question de la révision limitée et non sur celle du scrutin de liste.

Beaucoup d'autres constatent que la Chambre a voulu surtout protester contre le pouvoir personnel.

L'*Evenement* dit que le Président de la République penserait offrir la présidence du Conseil à M. BERNARD-LAVERGNE, sénateur.

Les journaux intransigeants déclarent que la chûte de M. Gambetta est irrémédiable.

Le général Forgemol

Marseille, 26 janvier.

Le général Forgemol est arrivé ici ce matin, à bord du *Maise*, venant de Philippeville.

Alsace-Lorraine

Strasbourg, 26 janvier, 5 h. soir

Un certain nombre de députés nationaux libéraux ont déposé du Reischstag une motion rétablissant, par voie d'amendement, au budget fédéral, le crédit rejeté en première lecture par l'Assemblée et relatif à la création d'une école de sous-officiers à Neuf-Brisach.

M. Ch. Grad, député de Colmar, élu comme député de la protestation, a signé cette motion.

M. Grad est seul de son opinion dans la représentation alsacienne-lorraine ; tous ses collègues alsaciens-lorrains persistent dans leur opposition à une institution qu'ils ne considèrent avec raison que comme un instrument de germanisation du pays annexé. Ils voteront contre l'amendement que M. Grad appuie si malencontreusement de la signature.

La *Gazette de Francfort* prétend que, pendant son séjour à Berlin, M. de Manteuffel a'est non seulement abouché avec MM. Lœwe, de Forckenbeck et Windthorst pour les entretenir de l'Ecole des sous-officiers de Neuf-Brisach, mais qu'il a aussi invité à une conférence MM. Lasker, Eugène Richter et de Stauffenberg. Ces derniers auraient refusé de se rendre à cette invitation.

Le même journal ajoute : « La nouvelle d'après laquelle tous les députés alsaciens voteront contre la proposition concernant la création d'une Ecole d'enfants de troupe et de sous-officiers à Neuf-Brisach et désavoueront la signature de M. Grad se confirme pleinement. »

La santé de Garibaldi

Rome, 26 janvier

Chambre des Députés. — M. San Donato prie M. Depretis de faire publier à Naples le bulletin de santé de Garibaldi, et prie en même temps le président de la Chambre de faire venir à Rome ce bulletin.

M. Depretis répond que le préfet de Naples lui envoie deux fois par jour des nouvelles, et qu'aujourd'hui ces nouvelles sont meilleures. Il chargera ce fonctionnaire de publier le bulletin à Naples.

Le président de la Chambre promet aussi de se procurer des nouvelles et d'en faire part aux députés.

La question juive

Saint-Pétersbourg, 26 janvier.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* trouve qu'il était tout naturel que l'ambassadeur de Russie à Londres refusât de transmettre à son adresse la pétition en faveur des Juifs.

« Il n'est pas conforme aux usages, ajoute le journal russe, qu'un Etat s'immisce dans la législation intérieure d'un autre Etat. Le grand meeting et la pétition qui ont été projetés à Londres en faveur des Juifs de Russie, ont la même origine. Ce sont deux manifestations à la Beaconsfield, qui sont plutôt anti-russes que philanthropiques. »

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décrets nommant des consuls, des vice-consuls, un consul honoraire et chancelier d'ambassade. Décret nommant le commandant du corps d'occupation en Tunisie. Décret portant augmentation de l'indemnité allouée aux fonctionnaires des lycées et colléges pourvus de titre d'agrégé de l'enseignement spécial, et de l'indemnité allouée aux fonctionnaires de l'enseignement secondaire reconnus admissibles aux épreuves de l'agrégation de l'enseignement spécial. Décisions nommant des chefs d'état-major, des préfets maritimes et des majors généraux de la flotte.

DERNIÈRE HEURE
(Service télégraphique particulier)

Le futur Cabinet

Paris, 27 janvier.

Tous les bruits concernant la composition du futur Cabinet sont prématurés.

Jusqu'à présent M. le Président de la République n'a appelé personne.

On croit généralement qu'il consultera aujourd'hui les présidents des deux Chambres et qu'il appellera MM. de Freycinet, Léon Say et Ferry, dans la nouvelle combinaison ministérielle.

SÉNAT
(Service télégraphique particulier)

Séance du 27 janvier 1882

PRÉSIDENCE DE M. LÉON SAY.

BRUITS DE COULOIRS

Il règne peu d'animation dans les couloirs.

Peu de sénateurs sont présents.

En revanche, les journalistes affluent.

On commente diversement le résultat de la journée d'hier à la Chambre.

La gauche républicaine vient de se réunir pour le renouvellement de son bureau. Elle a nommé M. de Freycinet, président ; M. Le Royer, vice-président ; MM. Edouard Chartran, Humbert, Chardon et Barbet, membres du comité de direction.

La commission chargée d'examiner le traité de commerce franco-italien, compose son bureau de la façon suivante : M. Viellard-Migeon, président ; M. Teisserenc de Bort, vice-président ; MM. Monnand et Denis, secrétaires.

La commission des finances a également nommé son bureau. En voici la composition : M. de Freycinet, président ; MM. Cordier et Varroy, vice-présidents : MM. Lambert Sainte-Croix et Roger-Marvaise, secrétaires.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 3 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

INVALIDATION

M. Léon Say donne lecture des conclusions du rapport de M. Porriquet, tendant à l'invalidation de l'élection de M. Lepouzé dans l'Eure.

Le Sénat vote conformément à ces conclusions. L'élection de M.